

Concernant l'accès à vos cours en ligne sur Moodle (étudiants)

Publié le 7 septembre 2022 – Mis à jour le 7 septembre 2022



Date(s)

le 1 septembre 2022

Comment accéder à vos cours en ligne sur Moodle pour 2022-2023 ? Pourquoi accédez-vous encore à vos cours 2021-2022 ? Vous trouverez les réponses dans cet article !

Accès à vos cours en ligne pour 2022-2023

Vos cours en ligne pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles ? Pas d'inquiétude, la liste de vos cours s'actualisera à partir du 1^{er} septembre 2022, au fur et à mesure que vos enseignant(e)s feront le nécessaire.

Si cette situation persiste, n'hésitez pas à contacter directement l'enseignant(e) en charge du cours en question pour vous inscrire à son cours en ligne.

Vous accédez encore aux cours en ligne de 2021-2022, pourquoi?

Les cours en ligne de l'année 2021-2022 figurent dans votre liste **jusqu'au 31 octobre 2022**. Cela permet le déroulement de certaines activités (par exemple: consulter les cours pour la session de rattrapage, remise de rapport de stage pour les formations terminant plus tard que juillet 2022, etc...) Après cette date, vous accéderez uniquement aux cours de 2022-2023.

Si après le 31 octobre 2022, vous accédez toujours à ces cours et recevez des notifications concernant les activités s'y déroulant, et que vous ne souhaitez plus y accéder, nous vous conseillons de prendre contact

avec les enseignant(e)s concerné(e)s pour qu'ils vous désinscrivent.

Contact

Pour toute question technique concernant vos cours en ligne, vous pouvez contacter : support.ippa@uca.fr (<mailto:support%2Eippa%40uca%2Efr>)

Le Pôle IPPA vous souhaite une bonne rentrée !

<https://ippa.uca.fr/actualites/concernant-laccs-a-vos-cours-en-ligne-sur-moodle>(<https://ippa.uca.fr/actualites/concernant-laccs-a-vos-cours-en-ligne-sur-moodle>)